

AOÛT 1979.-

SAINT RAPHAEL .-(83)

HEURE : 23 H 00.

oooooooooooo

TEMOINS : Maurice X. (12 ans) Patrick R. (17 ans).

LIEU : SAINT RAPHAEL (Var)

DUREE : 4 à 5 minutes.

LES FAITS : Maurice et Patrick sont sur la terrasse d'une villa située sur une colline dominant la ville et d'où l'on découvre tout l'Esterel.

Dans cette villa est installée une station de radiophonie et de télévision amateur assez perfectionnée. Les deux jeunes gens qui ont déjà fait de l'observation de satellites pour se distraire ont des notions de la carte céleste. Il est environ 23 H 00. Le temps est clair. La lumière de la lune permet d'apercevoir le premier plan des collines voisines et l'horizon plus lointain des montagnes de l'Esterel.

" Une forte lumière attire leur attention. Elle défile lentement à l'horizon; Elle est si insolite que les deux jeunes gens font irruption dans la villa et alertent leurs familiers. Ces derniers assistent à un spectacle télévisé et refusent de se déranger. Les témoins prennent une jumelle à prismes et s'en retournent sur la terrasse. La lumière s'est légèrement déplacée vers l'Est. Son diamètre apparent est plus petit que celui de la lune pleine. A la jumelle, on peut apercevoir quelques détails. Son centre est brillant, d'un jaune tirant sur le blanc. Cette couleur restera immuable. Elle est entourée d'une couronne allant, de l'intérieur vers l'extérieur, de l'orange à l'incarnat. Cette couronne paraît faite de prolongements de rayons très serrés, se courbant avec une forte inclinaison

sur le périmètre de la lumière blanc jaune; ils ne sont pas rigides, donnent l'impression de se déplacer en tournant tous ensemble autour de la sphère lumineuse comme " un soleil de feu d'artifice ". La couronne est animée de fluctuations visibles : son épaisseur est variable et paraît atteindre le tiers du diamètre total du phénomène lumineux. L'ensemble donne l'impression de tourner lentement sur lui-même. Il est rond ou donne cette impression. Au delà de la couronne rouge orange, propulsées vers l'extérieur apparaissent des étincelles (ou de brefs rayons lumineux très brillants) jaillissent irrégulièrement (les témoins ne peuvent mieux décrire une vision inhabituelle). Le déplacement du phénomène lumineux sera relativement lent par rapport à des déplacements de véhicules aériens, nombreux dans la région. Les deux témoins n'ont jamais rien vu de semblable. Ils le compareront en intensité lumineuse aux couleurs d'une éruption volcanique qu'ils ont vue à la télévision (document M. TAZIEF) Ils n'ont entendu aucune bruit. Le phénomène lumineux disparaîtra derrière une colline. Sa distance, peut, d'après une carte, être estimée entre 2 kms et 5 kms ce qui lui donnerait un volume plus important que les véhicules aériens locaux (avions de tourisme ou hélicoptères de sécurité) éventuellement aventurés au-dessus de la zone car les gros porteurs doivent emprunter les couloirs aériens, au-dessus de la mer à basse altitude ou au-dessus des montagnes mais à haute altitude.

REMARQUES DE L'ENQUÊTEUR ;

- Cette région de l'Estrel n'est pas fréquentée de nuit par des avions ou des hélicoptères. A l'altitude où a été vu le phénomène lumineux, la navigation serait dangereuse en raison du relief irrégulier.

- La zone survolée est celle où aura lieu le 27 OCTOBRE

à la même heure " l'atterrissage " de deux OVNI (voir cr à LDLN)
Les deux témoins ignorent ce fait.

- Les deux témoins n'ont aucune connaissance sur les OVNI.
- Ce témoignage est arrivé à l'enquêteur par l'oncle d'un témoin, son ami et technicien de l'électronique, propriétaire de la station d'émission amateur installée dans la villa d'où a eu lieu l'observation. La bonne foi des deux jeunes gens interrogés en présence de leur oncle et relation familiale ne peut pas être mise en doute par l'enquêteur.

ENQUETE DE M. JULIEN. DELEGUE REGIONAL - ST RAPHAEL.